

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 25/03/2014

Réception par le Prefet : 25/03/2014

Publication : 28/03/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-3-4-1

Séance du vendredi 21 mars 2014

ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES



DEMANDE DE PROROGATION DE LA VALIDITE DES AIDES A L'INVESTISSEMENT

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU le règlement financier modifié par le Conseil Général le 14 avril 2011,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide de proroger la validité des aides départementales mentionnées dans l'annexe jointe à la présente délibération jusqu'au 31 décembre 2015.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

**PROROGATION DELAI DE VALIDITE DES AIDES A L'INVESTISSEMENT
DOSSIERS CONCERNES**

Programme	N° dossier PROGOS	N° opération Coriolis	Etablissements /communes	Nature de l'opération	Date délibération	Subvention octroyée	Paiements réalisés	Solde restant à payer	Prorogation demandée jusqu'au
PERSONNES AGEES									
I214	PQH00053	2011-I214-21200	Groupe Hospitalier du Centre Alsace COLMAR. Clinique et Maison d'Accueil du Diaconat COLMAR.	Extension de l'EHPAD permettant la création de 53 lits et le transfert de 7 lits existants	CP 08/07/2011	1 260 000 €	756 000 €	504 000 €	31 décembre 2015
I214	PQH00057	2011-I214-21206	Hospices Civils COLMAR. Centre pour Personnes Agées COLMAR	Reconstruction d'un bâtiment de 180 lits d'EHPAD	CP 08/07/2011	3 780 000 €	2 268 000 €	1 512 000 €	31 décembre 2015
I214	PQH000060	2011-I214-21210	SA HLM Habitat Familial d'Alsace COLMAR / Accueil de jour de Rouffach	Création d'un Accueil de Jour de 12 places pour personnes âgées en situation de dépendance, notamment pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée à ROUFFACH	CP 08/07/2011	169 200 €	84 600 €	84 600 €	31 décembre 2015
I214	AEM00014	2011-I214-21211	Communauté de Communes du Pays de ROUFFACH / Accueil de jour de Rouffach	Equipement d'un accueil de jour pour personnes âgées dépendantes (Contrat Territoire de Vie)	CP 08/07/2011	6 750 €	- €	6 750 €	31 décembre 2015